



Projet de territoire 2024-2030

Un projet collectif pour Laënnec !



Agir ensemble dans nos quartiers populaires !

États-Unis, Mermoz, Langlet-Santy, Moulin-à-Vent et Laënnec : les quartiers populaires de Lyon 8 sont des secteurs emblématiques de l'arrondissement où réside plus d'un habitant sur quatre. Ce sont des lieux de vie où la créativité et les initiatives sont nombreuses. Ces quartiers, plus concernés que d'autres par les inégalités économiques, sociales et écologiques sont aussi les plus en attente d'une transition sociale et écologique juste, pour le logement, la santé, la sécurité et les espaces verts.

C'est pourquoi la Ville de Lyon et la Mairie du 8^{ème} arrondissement, la Métropole de Lyon, l'État et les partenaires associatifs s'engagent conjointement pour la rénovation énergétique des logements, la végétalisation des rues, l'accès aux services publics, l'amélioration de la qualité de vie dans ces quartiers. Notre action porte sur le quotidien : insertion, emploi, accès aux droits, renforcement du pouvoir d'agir des jeunes, réussite scolaire, intervention sur la propreté des espaces de vie. L'action de la Politique de la Ville déjà à l'œuvre se poursuit sur la période 2024-2030 autour de nouveaux « projets de territoire » propres aux cinq quartiers populaires de l'arrondissement.

Lutter contre les inégalités pour le mieux-vivre, pour l'émancipation individuelle et collective, c'est bien là l'ambition commune que nous portons. Pour un meilleur quotidien et de meilleurs lendemains, nous agissons ensemble dans nos quartiers populaires !



Olivier Berzane
Maire du 8^e arrondissement de Lyon



Jean-Luc Girault
Adjoint au Maire de Lyon - action citoyenne et politique de la ville



Renaud Payre
Vice-président de la Métropole de Lyon - habitat, logement et politique de la ville

Un projet de territoire

Pour quoi faire ?

Le projet de territoire Laënnec définit les enjeux à relever et les actions à déployer pour améliorer les conditions de vie et réduire les difficultés socio-économiques des habitants.

- Il est une déclinaison de la Convention Territoriale de Lyon et du Contrat de Ville métropolitain qui actent les engagements des acteurs publics pour les quartiers populaires.
- Il se met en œuvre dans le cadre de la « Politique de la ville », qui est une politique nationale de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers populaires.

Documents à retrouver sur polville.lyon.fr

Où ça ?

Laënnec fait partie des douze quartiers lyonnais identifiés « Quartiers Politique de la Ville » (QPV), au même titre que Mermoz, Moulin-à-Vent, États-Unis, Langlet-Santy, la Duchère, Moncey-Voltaire-Guillotière, Cités sociales de Gerland, le Vergoin, Gorges de Loup, la Vallonière et Sœur Janin. Les périmètres de ces QPV sont déterminés par l'État, à partir de deux critères :

- la démographie : des secteurs de 1 000 habitants minimum ;
- une moyenne de revenus inférieure à 13 300 € par an et par unité de consommation*.

Avec qui ?

Pour répondre aux besoins et attentes du quartier, le projet de territoire Laënnec est rédigé **avec les habitants, les associations et les partenaires de l'éducation populaire**. Sa mise en œuvre se veut également collective !

À Laënnec, près de 60 habitants et partenaires se sont exprimés dans le cadre de la concertation organisée pour élaborer le projet de territoire 2024-2030.

- 2 temps de « porteurs de paroles » en octobre 2024
- 1 atelier en novembre 2024



*Mesure des revenus qui tient compte de la taille et de la composition des ménages.

Laënnec en bref



Connu pour accueillir les facultés de médecine et l'Institut Français de Civilisation Musulmane, le quartier Laënnec est aussi un secteur de grands ensembles d'habitat social construits de part et d'autre du boulevard Ambroise Paré.

◆ **Près de 1 900 habitants***: 59% des ménages sont composés d'une personne seule, 26% de la population a 60 ans et +, près d'une personne sur deux réside dans le quartier depuis + de 10 ans.

◆ **Des services et des équipements sportifs et éducatifs** : Centre social Laënnec, épicerie sociale et solidaire Epi c'est bon, crèches, stade, ...

◆ **À environ 15 minutes** de la Presqu'île en métro, de Monplaisir-Lumière à pied et des tramways (T2, T5, T6).

◆ Une proximité immédiate des **pôles universitaires et médicaux**.

* chiffres 2020 - recensement de la population



Les défis pour 2030



Proposer un accompagnement adapté

Personnes âgées, personnes vivant seules, jeunes, familles monoparentales, ... : l'enjeu est d'accompagner les habitants dans leur vie quotidienne en s'adaptant à leurs profils et besoins particuliers en matière d'accès aux services, aux droits et aux soins.

Concrètement

- ★ **On accompagne les personnes âgées** vers la mobilité et l'accès à des services adaptés.
- ★ **On soutient la parentalité** en proposant diverses ressources pour les familles.
- ★ **On favorise les projets pour et par les jeunes** en facilitant leur accès aux ressources de proximité.
- ★ **On développe l'information sur les services** existant.



Créer du lien entre les personnes

Pour favoriser la solidarité et rompre avec l'isolement, l'animation de la vie du quartier est un facteur essentiel.

Concrètement

- ★ **On programme des temps conviviaux fédérateurs** et/ou au plus près de gens.
- ★ **On organise la rencontre avec les nouveaux habitants** pour "faire quartier".
- ★ **On soutient la mise en place de projets habitants** pour embellir ou valoriser le quartier.
- ★ **On améliore la tranquillité dans le quartier** notamment dans le secteur à l'ouest du Boulevard Ambroise Paré.



Améliorer le cadre de vie et les logements

Pour un quartier agréable dans lequel on se sent bien, des actions en faveur de la qualité des logements, des espaces extérieurs et des commerces de proximité doivent être menées.

Concrètement

- ★ **On améliore les résidences**, à l'intérieur comme à l'extérieur.
- ★ **On aménage des espaces de jeux et de détente** pour tous.
- ★ **On veille à rendre le quartier accessible** aux personnes à mobilité réduite.
- ★ **On cherche à dynamiser l'offre de commerces et le marché.**
- ★ **On favorise la possibilité de nouvelles résidences** pour proposer de nouveaux parcours résidentiels ou accueillir de nouveaux habitants.



Assurer une éducation équitable pour les enfants du quartier

L'enjeu est de renforcer les liens entre tous les acteurs éducatifs (familles, établissements petite-enfance, écoles, associations) pour permettre le bon épanouissement des enfants et des jeunes.

Concrètement

- ★ **On renforce les actions d'orientation scolaire et en faveur de la persévérance scolaire.**
- ★ **On facilite l'accès à l'offre culturelle et aux projets culturels** comme fenêtre sur le monde et sur les autres.
- ★ **On aide les enfants et les jeunes à être mobiles** pour découvrir d'autres horizons.
- ★ **On favorise l'inclusion de tous les enfants** sur tous les temps d'accueils.
- ★ **On organise des sensibilisations collectives à la laïcité** avec enfants et adultes, familles et professionnels.



Vous avez des questions ou souhaitez vous investir
dans la mise en œuvre du Projet de territoire ?

Avec vos voisins, vos amis, votre association,
vous avez un projet pour animer le quartier ? *

+ d'infos

Maison du projet Quartiers Lyon 8^e

04 72 78 51 30

maisonduprojetlyon8@mairie-lyon.fr

Pour aller plus loin : **polville.lyon.fr**

** Le Fonds d'Initiative Locale (FIL) ou le Fonds Associatif Local (FAL)
de la Ville de Lyon et l'État peuvent vous aider à concrétiser votre projet !
Des appels à projets sont organisés chaque année.*

